



Formacode : 42875



## PRP : LE SALARIE DESIGNÉ COMPÉTENT

### PUBLIC VISÉ

Salarié(e)s  
Plan de développement des compétences

### NATURE DE LA VALIDATION

Validation de la formation :  
certificat

### DUREE

Durée moyenne : contenus et durées individualisés.  
Durée en centre : 21 heures  
Durée hebdomadaire moyenne : 7h / semaine  
21 Heures de face à face non consécutives avec à minima une journée de travail d'inter sessions

### DATES PREVISIONNELLES

Session ouverte toute l'année.

### LIEUX DE FORMATION

GMTE77  
Noisiel  
41 grande allée du 12 février  
1934  
77186 NOISIEL  
gmt77@ac-creteil.fr  
Tél : 01 60 05 72 74

### CONTACT

Christine Rancier  
gmt77@ac-creteil.fr

### TARIFS

Nous consulter  
Voir nos conditions générales de ventes

### OBJECTIFS

Conseiller et accompagner son employeur dans l'élaboration et la mise en oeuvre d'une démarche de prévention des risques professionnels, en s'appuyant sur les valeurs essentielles et les bonnes pratiques de l'Assurance Maladie-Risques Professionnels/INRS : Situer l'entreprise au regard de la prévention des risques.

Repérer les risques d'atteinte à la santé des salariés. Identifier des mesures de prévention à partir de l'évaluation des risques.

Contribuer à la mise à jour des documents santé et sécurité au travail (registres obligatoires, document unique, plan de prévention...)

Situer son rôle parmi les acteurs en santé et sécurité au travail.

### PRE-REQUIS

Positionnement : aucun.

Toute personne désignée par son employeur pour assurer la mission de salarié désigné compétent en matière de santé et sécurité au travail (Loi 2011-867 du 20 juillet 2011 ; Art. L.4644-1).

### MODALITES DE RECRUTEMENT

Nous consulter pour le planning des sessions

### MODALITES PEDAGOGIQUES

Entre chaque session un travail en entreprise sera demandé et fera l'objet d'une évaluation

Pendant les sessions, la formation alternera entre apports théoriques, exercices pratiques et analyse sur le terrain ou à partir de films, de situations réelles de travail. Le travail s'effectuera de manière individuelle et en groupe.

Prise en compte des situations professionnelles spécifiques de l'entreprise  
Évaluation et certification dans les conditions du référentiel de l'INRS

21h minimum sur 3 jours non consécutifs pour un groupe de 6 à 12 personnes avec à minima une journée de travail en intersession  
Cours du jour

### CONTENUS

- ▶ Les différents enjeux : humains, financiers et économiques.
- ▶ Une méthodologie d'analyse des situations de travail afin de détecter les phénomènes dangereux.
- ▶ Les différents niveaux de prévention : les principes généraux de prévention, la connaissance des risques professionnels.
- ▶ Les différents acteurs, le rôle du salarié désigné compétent.
- ▶ Le positionnement de l'entreprise par rapport à ses obligations S&ST.



**Formacode : 42875**



La mise en place d'une démarche de prévention : de l'identification des risques à la mise en place et au suivi du plan d'action.